INFORMER
veille ciblée thématique

AIDER
définition du projet (cadrage)

CONSEILLER
recherche de l'instrument de financement

ASSISTER
mise en oeuvre du projet

ACCOMPAGNER
montage de la proposition

CAP Europe est soutenu par :

UNION EUROPÉENNE

Région PAYS de la LOIRE

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

girci grandouest
LA RECHERCHE CLINIQUE

Contacter l'équipe en Pays de la Loire :

CAP-Europe.**Angers**@u-bretagneloire.fr / 02.41.96.22.59

CAP-Europe.**LeMans**@u-bretagneloire.fr / 02.43.83.37.87

CAP-Europe.**Nantes**@u-bretagneloire.fr / 02.28.08.14.16

université angers

Le Mans Université

UNIVERSITÉ DE NANTES

UNIVERSITE BRETAGNE CAP LOIRE EUROPE

CHERCHEURS EUROPÉENS

Le magazine
du Centre d'Appui
aux Projets européens

n° 16

janvier 2019

CAP Europe est le Centre d'Appui aux Projets européens porté par l'Université Bretagne Loire.

C'est une équipe d'experts en projets européens présents sur trois sites (Nantes, Angers et Le Mans), un collectif de 13 agents tous aguerris à la mutualisation et au travail de proximité auprès des acteurs de la recherche académique en Pays de la Loire.

Deux membres de l'équipe sont **Point de Contact National** (PCN) sur les thématiques **Bioéconomie** et **Matériaux** (NMBP).

L'animation du **réseau Europe** du **GIRCI Grand Ouest** (groupement interrégional des centres hospitaliers de Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire) est confiée à **CAP Europe**.

CAP Europe travaille en étroite collaboration avec le Conseil Régional des Pays de la Loire sur les dispositifs qu'il met en œuvre comme par exemple « Etoiles Montantes ». L'idée est bien de favoriser, par tous les moyens, la participation des chercheurs ligériens aux programmes européens.

Si la mission principale est l'aide au montage de projets **Horizon 2020** et **ERASMUS +**, **CAP Europe** assure un rôle de veille, de sensibilisation, de formation et de détection de projets et dans une moindre mesure, il propose une aide à la contractualisation et au suivi des contrats.

Restons mobilisés

Le passage d'une année à une autre amène souvent à faire des bilans.

Saviez-vous qu'en région Pays de la Loire, plus d'un tiers des projets européens proposés dans le cadre du programme de recherche **Horizon 2020** est un projet qui a déjà été soumis au moins une fois. C'est une donnée qui méritait qu'on y regarde de plus près. Face à l'insuccès, le premier des conseils est souvent de ne pas céder au découragement. Il est toutefois bien compréhensible que la déception soit grande. Tout autant que l'incompréhension devant des scores parfois très resserrés. L'idée principale que nous voulons développer dans ce numéro, c'est l'importance de cette étape d'analyse des rapports d'évaluation rédigés par les experts de la Commission. Les efforts consentis pour répondre à un appel à projets européen sont tels en définitive qu'il y a forcément matière à capitaliser et pourquoi pas dans la rédaction d'une nouvelle proposition. Comment ? Par le dialogue avec l'un ou l'autre des partenaires, par l'exploitation minutieuse des rapports d'évaluation avec l'aide de **CAP Europe**, par une remobilisation dans un contexte actualisé et sans nul doute aussi avec une bonne dose de pugnacité. Il n'y a évidemment pas de règle générale. En l'espèce, on ne saurait en tout cas trop insister sur l'intérêt de maintenir une cohésion partenariale pour accroître la réussite d'un projet sur un second ou un troisième essai.

Restons donc mobilisés et positifs pour tous ces appels à projets à venir qu'ils s'inscrivent dans **Horizon 2020** ou **Erasmus +**. Les opportunités restent grandes.

En ces temps d'expression d'insatisfaction, je constate que la confiance que vous accordez à l'équipe **CAP Europe** est constante. Je vous en remercie et toute l'équipe se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de réussite et d'espoir pour 2019.

Françoise GROLLEAU,
Vice-présidente Europe et international

Ils ont été lauréats en 2018 !

Un projet européen accepté en 2018, félicitations à :
Abdelouas ABDESSELAM, Oumeya ADJALI, Ignacio ANEGON, Laurent BARILLE, Anne-Claire BRANELLEC, Oliver DAZEL, Jean-Nicolas DUMEZ, Gwénaël GABARD, Patrick GIRAUDEAU, Jérôme GUICHEUX, Maykel HERNANDEZ, Jean-Pierre JANDOT, Alain LE BAIL, Catherine MOUNEYRAC, Mohammed OUBELLA, Catherine PASSIRANI, David ROUSSEAU (x2), Ingrid SILPA, Anthony TAILLEFAIT et John TOLAN.

u-bretagneloire.fr

Magazine d'information n°16 - 07 janvier 2019
publication trimestrielle - ISSN 2261-1126
Éditeur : Université Bretagne Loire, CAP Europe
Directeur de la publication : Pascal Olivard (Président)
Rédacteur en chef : Françoise Grolleau
(VP Europe et international)
Rédaction :
Site d'Angers
George Conrad, Vincent Massot,
Jean-François Pacaud
Site du Mans
Hélène Dereszowski, Thomas Hoffmann
Site de Nantes
Delphine Bonnin, Olivier Brunet (Responsable de Mission), Isaline Chaumier, Gaëtan Drouet,
Claire Dutertre, Florine Kermagoret,
Mickaël Kouropatoff, Isabelle Wagener-Legrand

Mise en page : CAP Europe (JFP)
Impression : Média Graphic
Crédits photos : CC geralt (p1-6-8), CC succo (p5), CC OpenClipart-Vectors (p7) - pixabay.com, CC Rizkyharis (p9), Université d'Angers, Luciana Jinga (p10&11)

Isabelle Wagener-Legrand, Florine Kermagoret, Jean-François Pacaud,
Mickaël Kouropatoff, Delphine Bonnin, Olivier Brunet, Gaëtan Drouet,
Isaline Chaumier, Vincent Massot, Claire Dutertre, George Conrad,
Hélène Dereszowski et Thomas Hoffmann

L'équipe
CAP Europe ›

Nous avons accueilli le 01 octobre 2018 **Claire Dutertre** en tant que Chargée de projets Erasmus +.
Basée à Nantes, Claire accompagne l'ensemble des acteurs ligériens sur le programme Erasmus +.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS **4-5**

INFORMER **6-7**
Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans Horizon 2020

ACCOMPAGNER **8-9**
Comment exploiter son ESR en vue de redéposer son projet

TÉMOIGNER **10-11**
Le projet Marie Skłodowska-Curie « GenHumChild » interview de Luciana Jinga et Yves Denéchère

EAIE, renforcer les partenariats internationaux

L'EAIE, *European Association of International Education*, est une grande association européenne dont l'objectif est de renforcer l'internationalisation de l'enseignement supérieur, en Europe et dans le monde.

Les manifestations organisées par l'EAIE favorisent la mise en relation des professionnels des milieux académiques du monde entier.

Plus de 5 700 délégués venus de 85 pays étaient présents pour la 30ème édition de la conférence annuelle, qui s'est tenue à Genève du 11 au 14 septembre 2018 sur le thème « S'ouvrir vers l'avenir ». 240 structures étaient présentes.

Le stand animé par la mission International de l'Université Bretagne Loire y a accueilli ses partenaires du grand ouest. Les représentant-es des Universités d'Angers et de Bretagne Occidentale ainsi que ceux de l'EHESP, l'ENIB, l'ENSTA Bretagne et l'INSA Rennes, ont pu recevoir leurs partenaires et nouer de nouveaux contacts sur un stand aux couleurs du territoire.

La 31ème conférence annuelle de l'EAIE se tiendra à Helsinki du 24 au 27 septembre 2019.

Optimisez vos chances à l'ERC avec le dispositif régional « Etoiles Montantes »

Crée en 2017 par le Conseil régional des Pays de la Loire, le dispositif « Etoiles Montantes » a été conçu dans le but d'accompagner des chercheurs identifiés comme de futurs candidat(e)s de bourses **ERC** ***Starting*** et ***Consolidator Grant***. L'idée est de leur donner des moyens, sur plusieurs mois encore, pour enrichir leur profil de chercheur de sorte à accroître leur chance de succès à l'ERC.

Qui peut candidater ?

Les chercheurs et enseignants-chercheurs prometteurs déjà en place sur un poste statutaire dans un laboratoire des Pays de la Loire. La candidature « Etoiles montantes » doit intervenir dans l'intervalle de 4 à 10 ans après la soutenance de thèse.

Financement
(conditions de l'appel 2018)

Durée du projet : 18 à 36 mois

Montant du soutien régional : plafonné à 130 000€

Dépenses éligibles : consommables, petits matériels et équipements, frais de missions, frais de publication, recrutement d'un post-doc ou autre contractue (18 mois maximum), etc.

Part de cofinancement requise par l'une des tutelles du laboratoire d'au moins 15 % du cout total du projet

Calendrier

L'appel 2018 a été publié mi-janvier pour un dépôt des candidatures mi-mars. L'édition 2019 devrait être à l'identique.

Pour les 2 premières années du dispositif, le Conseil régional a financé 23 candidatures sur 37 déposées. **CAP Europe** est impliqué dans le processus de sélection des candidats principalement sur l'analyse du CV, la liste des titres et travaux ou *track record* et tout autre élément de contexte pertinent permettant d'évaluer le potentiel de *leadership* du candidat.

Pour plus d'informations sur le dispositif, les conditions de participation et le dossier de candidature :

www.paysdelaloire.fr/no_cache/actualites/actu-detaillee/n/des-etoiles-montantes-en-pays-de-la-loire/

Forum régional Horizon 2020, 200 participants, un succès !

Un vaste Forum a été organisé le 20 septembre dernier à Nantes, à l'initiative du Conseil régional des Pays de la Loire, son bureau de représentation à Bruxelles et l'Agence régionale d'innovation. Cet événement de portée régionale a été conçu et mis en œuvre par le « **HUB Europe** » des Pays de la Loire qui associe l'ensemble des acteurs régionaux de la recherche et de l'innovation. **CAP Europe** s'est très tôt mobilisé en faveur de cette initiative régionale permettant de soutenir la coopération entre acteurs académiques et économiques, de manière aussi concrète que possible, à l'image de ce qui est encouragé par les institutions européennes.

Le programme Horizon 2020

Un invité d'honneur venu de Bruxelles, **Domenico Rossetti**, Chef d'unité adjoint à la DG Recherche et Innovation de la Commission européenne a été accueilli par **Vanessa Charbonneau**, Vice-Présidente du Conseil régional déléguée aux Affaires européennes. Ensemble, ils ont voulu souligner les opportunités de financement du programme européen **Horizon 2020**. C'est sans langue de bois et avec toute sa conviction européenne que Monsieur Rosseti s'est exprimé. Ce forum a été l'occasion de dévoiler les grandes lignes du prochain programme cadre européen baptisé **Horizon Europe** (2021-2027) qui est à ce jour encore en cours de négociation entre les institutions européennes.

Des ateliers pour mieux comprendre

Les 200 participants ont pu assister à un ou plusieurs des quatorze ateliers proposés et animés par les Points de Contact Nationaux (PCN) et/ou les membres du « HUB Europe ». Rappelons que parmi eux, **Mickaël KOUROPATOFF** et **Vincent MASSOT** sont tous deux PCN et membres de l'équipe **CAP Europe**.

Hub Europe

Le Conseil Régional des Pays de la Loire a créé le « **Hub Europe** » en septembre 2017. Piloté par le département des politiques européennes, le bureau de représentation de la région à Bruxelles et l'agence Territoires d'innovation, ce réseau a permis d'établir une cartographie des acteurs ligériens et experts en question européenne, impliqués dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

CAP Europe s'inscrit pleinement dans ce réseau, espace d'échanges d'informations et d'expertises. Le dialogue et la coopération avec les collectivités, les pôles de compétitivité et les représentants du secteur privé s'en trouvent renforcés.

Ce que l'on sait de...

Horizon Europe, les négociations en cours

La Commission européenne a publié officiellement sa proposition pour Horizon Europe le 7 juin 2018. Depuis cette date, et étant donné le compte à rebours jusqu'aux élections européennes de mai 2019, les débats sur son contenu agitent exécutifs et législatifs européens.

L'architecture et le contenu du programme ne sont pas une « révolution » par rapport à Horizon 2020 (voir magazine Chercheurs européens n°15). Les défis sociétaux du programme actuel laisseront la place à des « Clusters » et « Missions » axés sur des problématiques mondiales et la compétitivité industrielle. La proposition budgétaire la plus sérieuse serait de 94,1 milliards d'euros, pour une Europe bientôt à 27.

Les discussions sont désormais tournées vers le Parlement et le Conseil de l'Union européenne, qui vont devoir faire des amendements et des contre-propositions. Au cœur des discussions actuelles :

1) L'élaboration et la mise en œuvre des « Missions », dont certaines thématiques émergent déjà : Quantum, Combattre le cancer, Océans sains, Villes propres ou encore Terre durable.

2) Rationaliser les partenariats européens, car leurs configurations sont pléthores : ERA-NET, Partenariats public-privé institutionnels (JTI), contractuels (cPPP), Partenariats public-public, Communautés de l'Innovation et de la Connaissance (KIC), etc. Cette rationalisation se fera selon des critères bien définis : valeur ajoutée européenne, transparence, ouverture, impact, engagement financiers à long terme, flexibilité ou encore cohérence et complémentarité avec les initiatives existantes.

3) « Excellence » versus « Cohésion » : Le débat est toujours d'actualité car les positions des Etats-Membres s'opposent concernant des points particuliers : le financement des partenariats public-privé, l'équité des salaires des chercheurs, la part des financements dédié aux PME, notamment. Les négociations budgétaires s'annoncent d'autant plus complexes que le programme Horizon Europe ne représente qu'une petite partie des montants en cours de discussion. En effet, les Etats-Membres doivent négocier le budget à long terme de l'UE (Cadre financier pluriannuel) sur la période 2021-2027, sur différentes priorités politiques : agriculture, pêche, cohésion économique, sociale et territoriale, développement régional, sécurité... (Pour rappel, le programme Horizon 2020 représentait 79 milliards d'euros sur les 1000 milliards de budget total de l'UE pour la période 2014-2020)

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

L'Université Bretagne Loire facilite l'accompagnement à la mise en place du label HRS4R

Le label **HRS4R** - *Human Resources Strategy for Researchers* - reconnait au niveau européen les bonnes pratiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la mise en œuvre des principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Mis en place par la Commission européenne en 2009, ce label a pris de l'ampleur depuis 2014 avec le programme Horizon 2020. Sa prise en compte est devenue plus importante dans l'évaluation des projets et cette tendance se confirmera certainement à l'avenir. La démarche **HRS4R** dépasse le cadre strict de la recherche. Elle impacte la politique de ressources humaines des établissements car elle met au cœur du projet les conditions de recrutement et les conditions de travail des chercheurs. En adoptant le label, les établissements décident de s'inscrire durablement dans une stratégie plus globale d'amélioration de leurs procédures.

Depuis fin 2017, le périmètre de l'Université Bretagne Loire est le lieu d'échanges méthodologiques et de partage d'informations entre ses établissements membres. Partout, la mobilisation est transversale et forte autant pour les services centraux (e.g. ressources humaines, recherche, international) que pour la communauté des chercheurs qui est aussi consultée. Notons la réelle

valeur ajoutée de travailler sur ce sujet avec Madame **Isabelle Halleux**, experte-évaluatrice pour la Commission européenne dans l'attribution du label et Directrice de l'Administration R&D de l'Université de Liège. Elle sera accueillie à l'Université d'Angers le 14 janvier 2019.

CAP Europe s'investit pleinement dans la démarche. L'équipe offre un appui personnalisé aux établissements désireux de s'engager dans ce processus.

Nuit européenne des Chercheur.e.s 2018

La 13ème édition de la Nuit européenne des Chercheur.e.s s'est tenue le vendredi 28 septembre, grâce au soutien de la Commission européenne dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie. Des événements ont été organisés simultanément dans plus de 300 villes de 30 pays de l'UE ou associés, pour offrir aux citoyens la possibilité de découvrir la science de manière ludique, avec notamment 12 villes participantes en France sous la thématique « 1001 histoires ».

L'équipe **CAP Europe** a activement participé à ces événements :
- partage d'un stand avec la Maison de l'Europe du Maine et Loire, pour présenter ce que finance l'Europe dans les domaines de la recherche et de la formation, à Angers ;
- animation du « *speed searching* » au Mans. Il s'agissait de rencontres en tête à tête avec des chercheur.e.s sur une thématique précise, en mode « *speed dating* » : toutes les dix minutes, un coup de sifflet retentit et on change de « partenaire » !

INFORMER

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans Horizon 2020

Figures de proue des troisième et quatrième révolutions industrielles (respectivement l'électronique et les technologies de l'information puis le numérique), les TIC, Technologies de l'Information et de la Communication font partie de notre vie quotidienne, qu'il s'agisse d'une simple recherche Internet à une opération chirurgicale en réalité augmentée.
L'Union européenne (UE) a fait des TIC un axe prioritaire de recherche dans Horizon 2020 et pour cause : de grands enjeux sociétaux interrogent l'usage des TIC dans la santé, les énergies, les sciences humaines et sociales.

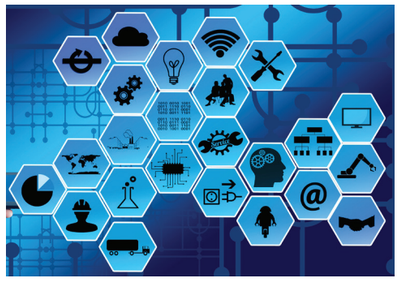

Les TIC dans Horizon 2020 : entre appels ciblés et approche interdisciplinaire

Dans le premier pilier d'Horizon 2020 consacré à l'excellence scientifique, les TIC peuvent de fait être traitées dans le cadre d'appels à projets blancs tels ceux des bourses ERC (Conseil européen de la Recherche) et des actions Marie Skłodowska-Curie dont l'approche ascendante permet de financer des projets de recherche indépendamment de leur thématique. Pour le programme FET (Technologies Futures et Émergentes), les TIC sont plus spécifiquement ciblées dans le sous-programme FET Proactive lequel vise à créer des communautés de recherche . Le programme « Infrastructures de recherche » laisse en outre une place importante aux *e*-Infrastructures.

Les TIC disposent également d'un programme de travail à part entière dans le cadre du deuxième pilier sur la primauté industrielle. Le numérique est l'un des cinq principaux objectifs politiques pris en compte dans la conception du programme de travail 2018-2020 d'Horizon 2020. Ce dernier renforce le domaine clé (ou *focus area* ; objectif transversal commun à plusieurs programmes de travail dans Horizon 2020, nécessitant la contribution de plusieurs communautés dans différentes thématiques) sur la « transformation digitale ou numérique » de l'industrie et des services européens (DT : *Digitising and Transforming the European Industry*). L'ambition est d'intégrer le numérique dans toutes les technologies industrielles et les défis sociétaux dans la droite ligne de la « Stratégie pour un marché unique numérique en Europe ». Un budget conséquent de près de 1,7 milliards d'euros est dédié à ces priorités pour 2018-2020. Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'appels à projets et de lignes d'appels (*topic*) qui sont nés du besoin de lier la recherche et l'innovation avec différentes tendances technologiques comme l'Internet des Objets, le *Big Data*, le Calcul Haute Performance, le *Cloud*. La logique est d'avoir une approche centrée sur la demande en phase avec les besoins du monde « réel ».

Les TIC : un outil pour répondre aux défis sociétaux

Dans le **domaine de la santé, le défi sociétal 1**, un des objectifs est d'exploiter les TIC pour renforcer l'innovation dans ce secteur. Deux appels abordent directement les TIC : « Transformation numérique dans le domaine de la santé et des soins » et « Solutions numériques fiables et cybersécurité dans le secteur des soins et de la santé ». Ces appels sont en partie financés et gérés par la Direction Générale CONNECT (Réseaux de Communication, Contenu et Technologies) de la Commission européenne. Trois priorités sont définies dans la communication sur la transformation numérique de la santé et des soins dans le Marché unique numérique : un accès sécurisé et sans frontière des citoyens européens à leurs données médicales, une médecine personnalisée à travers une infrastructure européenne des données partagées, doter les citoyens d'outils numériques pour leur suivi médical et un système de soin centré sur la personne.

Le **défi 2 lié à la sécurité alimentaire et à la bioéconomie**, recense lui aussi un nombre croissant de lignes d'appels où la contribution des TIC est prégnante.

Quant au **troisième défi sociétal sur les énergies sûres, propres et efficaces**, il y a là des appels à projets qui sont clairement à mettre en lien avec la communication de la Commission européenne de novembre 2016 « Accélérer l'innovation dans les énergies propres ». Une forte contribution des TIC est demandée pour répondre aux quatre priorités d'innovation dans l'énergie, à savoir le bâtiment, le renouvelable, le stockage et l'électro-mobilité.

Le **défi sociétal 4 axé sur les transports intelligents, verts et intégrés** vise l'objectif clé de la transformation numérique de l'industrie et des services avec l'appel sur le transport routier automatisé.

Pour le **cinquième défi sociétal relatif à la lutte contre le changement climatique**, seul l'appel sur le verdissement de l'économie contient des lignes où la contribution des TIC est pertinente.

Le **sixième défi sociétal « Des sociétés inclusives, innovantes et réflexives »**, propose des appels à projets 2018-2020 sur les transformations socio-économiques et culturelles dans le contexte de la quatrième révolution industrielle. Quatre lignes d'appel sont fléchées.

Les TIC, et plus particulièrement le numérique, apparaissent comme de véritables objets d'études puisqu'on propose de financer des actions visant à explorer comment les innovations basées sur les TIC peuvent aider à surmonter les inquiétudes des citoyens quant aux questions liées aux migrations, à l'adaptation à la quatrième révolution industrielle et à la gouvernance. Certaines actions doivent s'orienter sur le développement de solutions basées sur des technologies émergentes pour délivrer de nouvelles formes de biens publics et de services publics inclusifs.

La participation des TIC dans le dernier et **septième défi sociétal axé sur la sécurité « Des sociétés sûres - Protéger la liberté et la sécurité de l'Europe et de ses citoyens »** est bien évidemment très importante et recherchée, surtout dans le cadre des appels sur la sécurité digitale.

A tout prendre, l'intégration des TIC dans les défis sociétaux du programme Horizon 2020, à la fois en tant qu'objet d'étude ou outil, s'entrecroise avec d'autres politiques européennes et s'explique à l'aune des grandes priorités politiques de l'Europe.

Zoom sur...

Le marché unique numérique en Europe

Parmi les dix orientations politiques proposées par Jean-Claude Juncker et actuellement mises en œuvre par la Commission européenne, l'une concerne tout particulièrement le marché unique numérique connecté. L'idée est de conduire une politique horizontale qui vise à supprimer les barrières réglementaires en transformant les marchés numériques nationaux en un marché unique tout en stimulant la croissance compétitive, en transformant le secteur industriel européen et en créant de nouveaux produits et services pour ce marché.

C'est une stratégie qui a commencé à porter ses fruits avec par exemple, la suppression des frais d'itinérance en juin 2017. Les prochaines étapes proposées par la Commission européenne sont d'investir dans les infrastructures numériques et dans le calcul à haute performance. Il faut parler aussi du « nuage européen pour la science ouverte » (*European Open Science Cloud*) qui devrait offrir d'ici 2020 à 1,7 millions de chercheurs et 70 millions de professionnels du monde scientifique, un environnement virtuel permettant de stocker, de partager et de réutiliser leurs données dans toutes leurs disciplines et ce, à l'échelle européenne. L'interaction du programme Horizon 2020 avec la « Stratégie pour un marché unique numérique en Europe » est à l'évidence une constante et pour cause, le groupe de conseil de la DG CONNECT, *CONNECT Advisory Forum Working Groups*, a participé à la définition des orientations et des priorités pour les TIC dans H2020.

« Qu'entend-on par TIC ? »

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permettent de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, produire et transmettre des informations sous forme de musique, son, image, texte, vidéo, interface graphique interactive.

Selon une convention internationale de l'OCDE, les TIC englobent différentes branches économiques allant de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques à l'édition de logiciels ou au développement de services liés à internet comme le recours à l'informatique en nuage (*cloud computing*).

Pour aller plus loin :

Les appels TIC dans le programme de travail 2018-2020

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ICT/37/4/Guide_to_ICT-related_activities_in_WP2018-20_839374.pdf

Webinaire « Lignes d'appels à projets 2019 sur la thématique *Digital Transformation Health and Care* du Défi Santé »

www.horizon2020.gouv.fr/cid135164/mise-en-ligne-du-webinaire-lignes-d-appels-a-projets-2019-sur-la-thematique-digital-transformation-of-health-and-care-du-defi-sante.html

Recherche de partenaires réseau des PCN TIC européens
www.ideal-ist.eu

ACCOMPAGNER

Comment exploiter le rapport d'évaluation pour redéposer son projet

Une proposition qui n'est pas retenue n'est pas forcément associée à un mauvais score. Comment surmonter l'échec ? La réponse réside sans doute dans le rapport d'évaluation « *Evaluation Summary Report* – ESR », à condition de savoir lire entre les lignes.

Mode d'emploi

S'installer dans une logique de resoumission

C'est la vertu des appels blancs d'Horizon 2020. Ils offrent des secondes chances. Ce sont des appels à propositions récurrents comme ceux des bourses d'excellence du Conseil Européen de la Recherche (ERC) ou des actions Marie Skłodowska-Curie (bourses de mobilité Individuelle IF, réseaux de formation doctorale ITN, réseaux pour la mobilité des personnels RISE). Pour peu que le projet ne soit pas retenu, bien que bien noté, qu'à cela ne tienne, l'opportunité de la seconde chance est souvent bien réelle et pour cause. Un projet resoumis est forcément le fruit d'une nouvelle rédaction améliorée, consolidée, qui répond mieux aux attentes de la Commission européenne.

Si le projet dans sa version initiale répondait à une ligne thématique du programme de travail, il sera à priori moins évident de trouver l'opportunité de retravailler le sujet. Reste qu'il y a quand même une forme de continuité d'une année sur l'autre et il n'est pas rare de pouvoir faire évoluer son projet pour qu'il réponde à une autre ligne d'appel.

Le préalable à la resoumission : le rapport d'évaluation

Cinq mois après la soumission du projet, le coordinateur reçoit sur le portail du participant le rapport d'évaluation établi par les experts-évaluateurs. Ce document synthétise les opinions des évaluateurs débattues en réunion de consensus. Il détaille pour chacun des trois critères d'évaluation (1. Excellence, 2. Impact, 3. Implementation) les points forts et les faiblesses de la proposition. Une note est attribuée à chaque critère, et selon le programme de financement, une pondération est appliquée en vue de calculer la note globale. Les notes s'interprètent de 1 *Poor* à 5 *Excellent*, en passant par *Fair*, *Good*, *Very Good*.

Quand les évaluateurs deviennent les bons conseillers

Il est essentiel de prendre de la distance et de partager le rapport d'évaluation avec ses partenaires. Si certains commentaires sont explicites, d'autres le sont moins, et nécessitent donc des relectures croisées, y compris par des non-spécialistes. Une analyse approfondie est indispensable car plusieurs éléments peuvent être développés dans un même commentaire. Prenons l'exemple de commentaires relevés dans des rapports d'évaluation de projets ITN :

« *Indications about how the exchange of information of the work among Early-Stage Researchers will take place is not adequately detailed* »

Ici, la méthodologie/la manière de ("how") est questionnée, tout comme le contenu ("information of the work among ESRs").

Par ailleurs, les mots utilisés donnent des indices pour comprendre la note obtenue et évaluer le degré d'amélioration à apporter : « *The overall aim of the project is justified* » (+) ; « *The main scientific and technological aim and specific objectives are adequately formulated* » (++) ; « *The proposal's scientific aims are innovative, the research plan is credible and objectives are clearly articulated* » (+++).

Ces trois commentaires portent sur la compréhension des objectifs du projet, on observe pour ces trois projets qu'ils sont perçus de manière positive par les évaluateurs. Sauf que la définition des objectifs n'a pas atteint le même niveau de développement d'un projet à l'autre.

De manière générale, les objectifs doivent être clairs, mesurables, réalistes et atteignables sur la durée du projet. Ils sont doubles dans la forme. D'une part, il y a des objectifs généraux « *the global aims of the programme* » c'est-à-dire vos intentions, qu'il faut mettre en perspective avec le contexte du projet (politique, économique, sociétal) afin de démontrer la plus-value et le caractère innovant du projet ; et d'autre part il y a des objectifs spécifiques « *the specific scientific objectives* » qui se rapportent directement au travail développé dans les groupes de tâches « *Work Packages* ». Selon le type de projet et si cela est pertinent, attribuer des indicateurs de performance « *Key Performance Indicators* » aux objectifs spécifiques permettra de quantifier, évaluer comment les activités du projet contribueront à atteindre les impacts attendus dans l'appel à projets.

Le rapport d'évaluation, clé de la réussite ?

Si ce n'est pas un graal, cela y ressemble... Il suffit de mettre face à face la proposition et le rapport d'évaluation. La difficulté ne sera pas tant d'associer les commentaires des évaluateurs à l'un des trois critères d'évaluation, ce sera en revanche d'identifier le passage à modifier.

Tout l'enjeu du travail de réécriture sera bien sûr de conserver les forces du projet tout en remédiant aux faiblesses pointées par les évaluateurs. Au final, on gardera à l'esprit que la proposition doit raconter une histoire et c'est là la meilleure façon de maintenir l'intérêt d'un nouvel évaluateur.

La Commission européenne a développé un outil d'aide à la relecture, le formulaire d'auto-évaluation. Ce document permet de prendre du recul en jouant le jeu de l'évaluateur et d'expertiser son projet avant de le soumettre. Plus il y aura de relectures et surtout de relecteurs différents (tels que les pairs et les services support), plus la proposition aura des chances de succès.

L'évaluation des propositions

L'évaluation des propositions se fait en trois phases :

- **Phase 1** : l'évaluation individuelle

Chaque expert réalise son évaluation et rédige un rapport.

- **Phase 2** : la réunion de consensus

Les experts se rencontrent en réunion de consensus à Bruxelles pour débattre des propositions jusqu'à une position commune, convenir des notes et des commentaires.

- **Phase 3** : la réunion de panel

Un panel d'experts revoit toutes les propositions de l'appel pour s'assurer que les évaluations ont été réalisées de manière uniforme.

Pour vous aider, la fiche du Point de Contact National : processus d'évaluation des propositions

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fiches_pratiques_du_PCN_juridique_et_financier/66/8/20150330_Fiche_evaluation-final_406668.pdf

Success stories

A l'instar du projet **GenHumChild**, succès obtenu par **Luciana Jinga** lors d'une troisième soumission (voir article TEMOIGNER), le projet ERC *Consolidator Grant* **SUMMIT** porté par **Patrick Giraudeau** du laboratoire CEISAM à l'Université de Nantes a récemment passé toutes les étapes d'évaluation avec succès lors de la troisième tentative à l'ERC .

S'inscrire dans une démarche de projets européens est un engagement sur le long terme qui permet aussi de faire évoluer ses collaborations et son projet.

Les experts évaluateurs

Pour le besoin du programme Horizon 2020, la Commission européenne (CE) fait appel à des experts indépendants chargés de l'évaluation des propositions. Toute personne justifiant d'un haut niveau d'expertise sur les sujets traités dans les programmes de travail peut s'inscrire dans la base d'experts de la CE depuis le portail du participant. Ces experts sont issus du secteur académique ou industriel. La CE sollicite aussi des représentants du monde socio-économique.

Chaque proposition est confiée à au moins trois experts-évaluateurs internationaux. Ils sont forcément spécialistes du domaine, mais pas toujours familiers du sujet de recherche. Il faut donc en tenir compte dans la manière de rédiger le projet en veillant à proposer plusieurs niveaux de lectures.

Chacun des experts évalue selon trois critères : la qualité scientifique et technique, l'impact et la mise en œuvre. Il est important de soigner la présentation du dossier de façon à ce que les évaluateurs puissent saisir rapidement les éléments clés et les messages forts du projet car ils ont peu de temps à consacrer à chaque proposition.

TÉMOIGNER

LE PROJET EN BREF

TYPE DE PROJET
H2020 – Pilier 1 – AMSC-2016-IF

COORDINATEUR
Université d'Angers

BUDGET
185 076 euros

DURÉE DU PROJET
2 ans, depuis le 04 septembre 2017

RECRUTEMENT
1 post-doctorante

GenHumChild

Gender and transnational Humanitarian Commitment for Children (Europe, 1980-2007)

Bourse individuelle (*Individual Fellowship* - IF) Marie Skłodowska-Curie.

Le projet de Luciana Jinga est coordonné par le professeur Yves Denéchère à l'Université d'Angers. Il interroge l'engagement humanitaire au profit des enfants par le biais du genre. L'objectif principal est d'examiner dans quelle mesure le « genre », en tant que catégorie d'analyse, peut être un outil pour expliquer la nature et l'impact de l'aide humanitaire des organisations occidentales envers les enfants en Europe, entre 1980 et 2007, en utilisant comme étude de cas la relation France (initiateur) - Roumanie (bénéficiaire).

La recherche s'organise autour de quatre axes principaux qui couvrent d'abord le cadre général des acteurs impliqués et les problèmes ciblés, pour s'intéresser ensuite à l'activité courante des organisations humanitaires impliquées dans l'aide aux enfants, aux ressources humaines mobilisées et à l'impact de chacun des grands axes d'intervention. Deux des questions-clés portent sur l'attention accordée (ou non) à l'équilibre entre les sexes au sein du corps du personnel humanitaire et sur une possible répartition genrée des tâches, assignant des emplois « convenables » aux hommes et aux femmes. On analyse par exemple la présence des hommes dans les actions envers les enfants, un domaine qui traditionnellement était réservé aux femmes, et la possible méfiance des bénéficiaires. On s'intéresse aussi aux sujets sensibles, tels que les accusations de pédophilie et le scandale entourant les adoptions internationales.

> « le genre en tant que catégorie d'analyse »

Ce projet est à la croisée de quatre domaines de recherche hautement interdisciplinaires : l'Aide humanitaire, les Etudes de genre, les Etudes de l'enfance et les Etudes européennes. Chacune des zones concernées apporte un certain degré de nouveauté et ses méthodologies spécifiques. La ligne unificatrice du projet est la perspective historique sur l'espace européen en général et sur la Roumanie en particulier, touchant la question sensible des régimes communistes et leur héritage.

Le projet aboutira à des communications dans le cadre de conférences académiques et à plusieurs publications. À la fin du projet, les résultats de la recherche seront publiés en tant que « Guide de bonnes pratiques », au profit des organisations humanitaires.

Accueillir un post-doctorant dans son laboratoire

Yves Denéchère, *Supervisor*

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers
Directeur de **TEMOS** (temps, mondes, sociétés, CNRS FRE 2015, Universités d'Angers, Bretagne Sud, Le Mans),
Coordinateur scientifique du programme pluridisciplinaire EnJeu[x] financé par la région Pays de la Loire (http://enfance-jeunesse.fr/)

Quel est votre rôle ?

En amont, l'essentiel a été de rédiger le projet de recherche en binôme avec Luciana et de mettre en avant sa cohérence avec son parcours, la politique scientifique du laboratoire TEMOS et de l'Université d'Angers. Nous nous connaissions déjà depuis plusieurs années et cela a été essentiel ; nous avons travaillé à distance et en pleine confiance lors de la phase d'élaboration du projet.

Dans le suivi de la bourse il faut être disponible, notamment pour, dès le début, faciliter l'intégration de la personne recrutée au sein du laboratoire, lui présenter tous les rouages de la structure. Ensuite, je me suis positionné comme un « aiguillon » pour pousser les questionnements sur les axes de recherche, cadrer les choses et orienter si besoin en fonction du temps imparti : 2 ans, c'est très court pour un tel projet et il faut rester sur un planning réaliste.

Quel est l'apport pour le laboratoire ?

Il n'y a pas de financement autre que le salaire de Luciana et l'environnement de son projet. Cette bourse permet donc le recrutement d'une chercheure à plein temps qui participe à la vie du laboratoire et au développement d'une thématique émergente, l'histoire de l'humanitaire, en renforçant deux de nos thématiques que sont l'enfance et le genre. L'apport est réel en termes de dynamisme d'équipe et de reconnaissance pour le laboratoire. Il est important également de donner des opportunités à la chercheure et de lui faire profiter de nos réseaux.

Aux yeux de nos partenaires, la sélection de ce projet par l'Union européenne est un élément supplémentaire de reconnaissance de notre politique scientifique.

Un dernier mot pour vos collègues ?

Une bourse Marie Curie est un dossier assez léger à monter, l'essentiel étant d'avoir le bon candidat et le bon projet. Il faut être proactif dans ses réseaux, lors de rencontres internationales par exemple, en identifiant les candidats potentiels, doctorants ou jeunes docteurs et en leur donnant l'envie de rejoindre le laboratoire.

Luciana Jinga

> « un projet en commun avec le laboratoire »

Titulaire de deux masters de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, Roumanie (www.uaic.ro/fr/), l'un en histoire médiévale, l'autre en études francophones, Luciana Jinga a obtenu en 2011 un doctorat en cotutelle entre son établissement d'origine et l'Université d'Angers. Sa thèse s'intitule « Les femmes dans le parti communiste roumain (1945-1989) ». Elle a ensuite pris la direction de l'Institut d'investigation sur les crimes du communisme et la mémoire de l'exil roumain (www.iiccr.ro/en/) à Bucarest, en charge de la gestion de la recherche et des publications, tout en gardant des liens avec Angers en tant que chercheure associée au laboratoire TEMOS.
En 2017, Luciana Jinga est lauréate d'une bourse Marie Skłodowska-Curie.

Interview

Vous avez soumis 3 fois votre projet, quelles ont été vos motivations pour cette demande de bourse intra-européenne ?

Tout est parti des enseignements d'Yves Denéchère (superviseur de ma bourse Marie Curie – voir page de gauche) et de Christine Bard (qui a co-encadré ma thèse) découverts lors d'un séjour Erasmus en 2006 pendant mon master 1. Je suis revenue à Angers en 2010 grâce à une bourse doctorale roumaine (POSDRU) financée par l'Union européenne. J'ai rédigé un premier projet Marie Curie sur l'histoire de la science en 2013 que j'ai resoumis en 2014 sans succès. Le projet a été jugé de qualité (avec des notes de 67.8 puis 74.8/100) mais il ne correspondait pas assez à mon parcours.

Avec ce troisième projet qui a été accepté avec la note de 93.4/100, j'ai compris qu'il fallait justifier d'un lien fort avec le laboratoire d'accueil.

Comment avez-vous rédigé le dossier de candidature ?

J'ai rédigé le projet sur la base des discussions avec Yves, nous avons échangé par e-mail et téléphone, en tenant compte des commentaires des ESR de mes projets précédents. La relecture par l'équipe **CAP Europe** a permis de peaufiner le dossier et d'être en phase avec les exigences européennes attendues par les experts-évaluateurs dans le dossier de 10 pages pour répondre aux critères d'évaluation, excellence, impact et mise en œuvre.

Nous avons insisté sur ma collaboration scientifique avec le laboratoire d'accueil en intégrant l'humanitaire aux axes de recherche et à l'expertise au sein de l'équipe sur l'adoption et le genre, sans oublier le programme EnJeu[x] financé par la région Pays de la Loire sur l'enfance et la jeunesse, piloté par Yves.

Comment avez-vous organisé votre mobilité ?

J'ai commencé les démarches dès l'annonce des résultats fin janvier pour intégrer le laboratoire début septembre 2017 ; il s'agissait aussi d'un projet familial car je suis mariée et j'ai un enfant, ce qui doit être le cas pour un certain nombre de lauréats.

Il faut anticiper au mieux et s'habituer aux règles administratives du pays d'accueil, les questions de sécurité sociale, trouver un logement, ouvrir un compte bancaire, etc. Cela m'a pris du temps les trois premiers mois de la bourse en plus du travail qui commence dès l'arrivée au laboratoire.

Un autre défi est de prendre en compte le travail dans d'autres langues que sa langue maternelle, en français et en anglais en ce qui me concerne : le français pour mes relations quotidiennes de travail et l'anglais pour les conférences et les livrables scientifiques du projet, en plus de vivre dans un pays étranger même si j'avais déjà une expérience à Angers.

Quels sont les avantages de cette bourse et quels conseils donneriez-vous à vos collègues pour les encourager à participer ?

Être lauréate d'un financement du programme Horizon 2020, c'est recevoir une vraie reconnaissance et un accès à des réseaux de collaborateurs grâce au laboratoire d'accueil. Le salaire est également un élément attractif et l'enveloppe dédiée à la recherche, la formation et la mise en réseau me permet de me rendre à des conférences internationales coûtant entre 800 et 1000 euros (frais de déplacement, d'hébergement, d'inscription, etc.), ce qui est impensable pour un chercheur en Roumanie où le salaire mensuel moyen est de 500 euros.

La clé du succès c'est un projet commun entre le superviseur et le candidat, valoriser son expérience et celle du laboratoire d'accueil et ne pas hésiter à être ambitieux tout en restant lucide sur les « livrables ». Au cours du projet, il est important de garder ses contacts et ses réseaux tout en répondant aux obligations du programme Marie Curie pour pouvoir donner une suite à sa carrière, à ses projets. J'envisage de déposer un projet ERC à l'issue de ma bourse Marie Curie.

Nuit européenne des Chercheur.e.s

La 13ème édition s'est tenue le vendredi 28 septembre 2018, grâce au soutien de la Commission européenne dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie.

Un projet européen dans un projet européen !

Luciana Jinga a pu présenter son travail au grand public lors de cette soirée à Angers, évènement européen permettant aux citoyens de rencontrer les chercheur.e.s et les personnels impliqués dans la recherche.

Luciana avec 2 membres de l'équipe **CAP Europe**, Jean-François Pacaud, en charge de la gestion administrative et financière des projets européens et George Conrad, chargé du montage des projets européens.